



Grève de la production informatique Mardi 4 février 2014

Le cabinet Sextant a remis son rapport au comité d'établissement DMSMO sur le projet GTECH.

Extrait du rapport :

Au sein du dossier d'information consultation ou au cours des échanges avec votre direction (questions-réponses par écrit), aucune réponse concrète n'a été apportée par votre direction sur les points suivants, notamment :

- La mise en place du transfert des activités vers GTech succursale France ;
- Le transfert d'actifs et la prise de participation de Generali Vie SA dans la société GTech (Italie) ;
- Les termes définissant les conventions de refacturation entre Generali Vie et GTech ;
- Les conséquences d'une gestion centralisée de plusieurs domaines de l'infrastructure informatique sur l'emploi, les compétences et les conditions de travail des salariés français.

La consultation du CE et du CCE est donc une véritable mascarade. Aucune information n'est donnée sur l'emploi, les conditions de travail, les activités, les qualifications. En réalité, la Direction demande au CE et au CCE de signer un « chèque en blanc » pour avoir la voie libre afin de liquider la production informatique, ses data centers, les activités d'infrastructure et de réseau.

La direction ne nous laisse pas le choix :

Grève de la production informatique mardi 4 février 2014 à partir de 9 heures

Pour :

- *Le maintien en France et au sein de l'UES de toutes les activités de la DSI et d'un site de données, notamment de l'infrastructure et du réseau*
- *Le retrait du projet de mise à disposition des salariés*
- *Le retrait de tout projet de délocalisation (toute la DSI)*
- *Le maintien sans limitation de durée des contrats avec Generali Vie et sans aucune suppression de postes ni réduction d'effectif (toute la DSI)*